

Séance ordinaire du conseil municipal du 2 mai 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 2 mai 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire suppléant, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le maire, Jean Claude Gravel.

Est absent : monsieur le conseiller, Pascal Tremblay.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire suppléant, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2016-05-01

Adoption des procès-verbaux des séances des 4 et 21 avril 2016

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 4 et 21 avril 2016. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de questions, il n'y a eu aucune intervention de la part des personnes présentes.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 25 avril 2016

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 25 avril 2016.

2016-05-02

Demande de dérogation mineure - lot 3 065 952, rang Saint-Jean Nord-Est

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Gabriel Lamoureux* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, sur le lot 3 065 952, situé sur le rang Saint-Jean Nord-Est, une résidence unifamiliale qui déroge aux aspects suivants :

- l'orientation de la maison par rapport à la ligne de rue serait de trente degrés au lieu de dix degrés, ce qui déroge à l'article 3.6 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;
- le garage intégré à la maison serait muni de trois portes de garage au lieu de deux, ce qui déroge à l'article 4.3.2.3 du Règlement de zonage RRU2-2012.

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire suppléant, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au lot 3 065 952, telle que présentée par *monsieur Lamoureux*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-03

Demande de permis PIIA - enseigne - 641, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *JB enseignes pour Clinique de denturologie de Lavaltrie* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer l'enseigne intégrée au bâtiment principal et le panneau à l'intérieur de la structure d'enseignes communautaire au 641, rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet ne rencontre pas les objectifs et critères du règlement de PIIA en matière d'enseigne ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal rejette les plans du projet d'enseignes relatifs au 641, rue Notre-Dame, tels que présentés par *JB enseignes pour Clinique de denturologie de Lavaltrie*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-04

Demande de permis PIIA - agrandissement - 81, chemin de Lavaltrie

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Sauvé Poirier architectes inc.* pour *Sobey's - IGA Crevier* ;

ATTENDU que la demande vise l'agrandissement du bâtiment principal situé au 81 chemin de Lavaltrie ainsi que la rénovation de la façade principale existante ;

ATTENDU que l'agrandissement projeté s'harmonise avec les bâtiments existants ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'agrandissement ainsi que de rénovation de la façade principale existante pour le bâtiment situé au 81 chemin de Lavaltrie, tels que présentés par *Sauvé Poirier architectes inc.* pour *Sobey's - IGA Crevier*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-05

Adoption du second projet de règlement RRU2-18-2016

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro RRU2-18-2016 en date du 2 mai 2016 ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro RRU2-18-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'étendre la zone C-9 sur une partie de la zone C-8, et d'apporter certaines modifications aux usages autorisés dans les zones C-8 et C-9, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-06

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement de zonage RRU2-2012

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion, avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012.

2016-05-07

Adoption du 1er projet de règlement RRU2-19-2016

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le premier projet de règlement numéro RRU2-19-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer, à même une partie de la zone C-77, la zone C-156 dans le but d'y autoriser, en plus des usages présentement autorisés, jusqu'à six logements par habitation, ensemble d'habitations ou bâtiment mixte*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-08

Demande d'autorisation de démolition - 15, rang du Golf

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *monsieur Jean-Frédéric Blais* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'une habitation unifamiliale et son bâtiment accessoire situés au 15 rang du Golf ;

ATTENDU que ces bâtiments ne possèdent aucune valeur patrimoniale ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise la démolition du bâtiment principal et son bâtiment accessoire situés au 15 rang du Golf ;

Que copie de la présente résolution soit transmise au demandeur.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-09

Adjudication de contrat - entretien hivernal des rues, trottoirs et stationnement incitatif

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'*Entretien hivernal des rues, trottoirs et stationnement incitatif*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme *Excavation Daniel Latour inc.*, ledit contrat ;

Que l'option retenue pour ce contrat est l'option II - pour quatre saisons hivernales soit 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, au coût total de 2 733 664,00 \$ excluant les taxes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-10

Adjudication de contrat - réparation de pavage et coupe de rues

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de la demande de soumissions publiques pour la *Réparation de pavage et coupe de rues*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme *Marion Asphalte inc.*, ledit contrat, pour une somme de 65 708,21 \$, incluant les taxes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-11

Acceptation d'offre de services - ponceau rang du Golf - modification au projet initial

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels en ingénierie présentée par *Beaudoin Hurens*, en date du 13 avril 2016, pour apporter certaines modifications au projet initial de réfection d'un ponceau situé sur le rang du Golf, au coût de 7 500 \$, avant taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 207-2015 visant la réalisation de ces travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-12

Octroi de contrat - services professionnels en ingénierie - remplacement des équipements de pompage et d'automatisation et modification de l'hydraulique de distribution de l'usine de filtration

Suite au dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de sélection, tenue le 18 avril 2016, relativement à l'évaluation de l'offre de services professionnels en ingénierie déposée dans le cadre de l'appel d'offres par voie d'invitation pour le remplacement des équipements de pompage et d'automatisation et modification de l'hydraulique de distribution de l'usine de filtration, ainsi qu'à leur recommandation ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie octroie au soumissionnaire conforme ayant obtenu le pointage satisfaisant aux exigences, *Les Services exp inc.*, ledit contrat au coût de 79 100 \$, excluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 216-2016 décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-13

Omnium de golf du Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal souscrit une somme de 2 385 \$ au *Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie*, dans le cadre de leur 5^e édition de l'omnium de golf au profit de divers organismes de Lavaltrie oeuvrant auprès de la jeunesse ;

Que cette dépense soit assumée par le poste budgétaire 02 110 00 970 *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-14

Adoption de l'estimation budgétaire - réaménagement du presbytère

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire pour des travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère, préparée par la firme *Hétu-Bellehumeur architectes inc.* en date du 22 octobre 2015, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-15

Appropriation du surplus - l'agrile du frêne

ATTENDU que l'agrile du frêne a provoqué la mort de millions de frênes en Amérique du Nord ;

ATTENDU qu'une infestation de cet insecte a été détectée, entre autres, à Montréal en 2011 et plus récemment, dans le Sud de la région de Lanaudière ;

ATTENDU qu'il est essentiel que chacune des instances gouvernementales unissent leurs efforts pour protéger notre couvert forestier pour les générations futures ;

ATTENDU que le conseil municipal juge opportun de débiter un inventaire des frênes sur les terrains municipaux et sur l'emprise d'une partie de la route 138 ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie entend procéder à l'inventaire des frênes sur une partie de son territoire et prévoir la mise en place d'un plan de lutte contre l'agrile du frêne ;

Qu'une somme de 12 075 \$ soit appropriée du surplus libre de la Ville à ces fins.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-16

Société canadienne de la sclérose en plaques - campagne de l'oeillet

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise le versement d'une somme de 100 \$ à la *Société canadienne de la sclérose en plaques*, à titre de contribution financière dans le cadre de leur campagne de financement 2016 ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-17

Société canadienne du cancer - levée de fonds

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le versement d'une somme de 100 \$ à la *Société canadienne du cancer* en guise de contribution à leur campagne de financement 2016 ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-18

Autorisation de signature - protocole d'entente - Relais jeunesse de Lavaltrie

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise madame Isabelle Champagne, directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente à intervenir avec le *Relais jeunesse de Lavaltrie*, relativement au prêt des locaux situés au 47, chemin de Lavaltrie et au 1070, chemin Georges.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-19

Désignation d'un membre observateur - Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie

ATTENDU que le Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres, afin d'assurer une représentation de la Ville de Lavaltrie dans la gouvernance de la coopérative, recommande au conseil municipal de désigner un membre du conseil afin de siéger à titre de membre observateur au conseil d'administration de la Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie délègue monsieur le conseiller, Denis Moreau, à titre de membre observateur au conseil d'administration de la Coopérative du Café culturel de la Chasse-galerie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-20

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement relatif au stationnement et à la circulation

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion, avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le règlement relatif au stationnement et à la circulation.

2016-05-21

Appui - événements Rythmes et courant

ATTENDU que le Café culturel de la Chasse-galerie sollicite l'appui financier et technique de la Ville de Lavaltrie pour la tenue des événements Rythmes et courant à l'été 2016 ;

ATTENDU que huit concerts extérieurs seront présentés à la place Desjardins sur le site du parc Gérard-Lavallée ;

ATTENDU que ces événements procurent un dynamisme et un rayonnement important pour le milieu ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que la Ville de Lavaltrie donne son appui au Café culturel de la Chasse-galerie pour la tenue des événements Rythmes et courant, édition 2016 ;

Qu'une aide financière globale de 50 000 \$ soit autorisée à cette fin, laquelle provient du poste budgétaire 02 702 95 699 *Soutien spectacle sur la promenade* et est répartie comme suit :

Subvention	45 000 \$
Commandite (plan de visibilité)	4 763,04 \$, plus taxes

Qu'une aide technique et la promotion des événements sont également consenties pour la tenue de ces événements Rythmes et courant.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-22

Félicitations - Société d'Histoire et du Patrimoine de Lavaltrie

ATTENDU que la Société d'Histoire et du Patrimoine de Lavaltrie a, pour une deuxième année, réalisé le Rallye historique de Lavaltrie, le 21 avril 2016, en collaboration avec l'école secondaire de la Rive et la Ville de Lavaltrie ;

ATTENDU que cet événement a permis à des étudiants fréquentant l'école secondaire de la Rive de parcourir la ville afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de Lavaltrie ;

ATTENDU que cet événement a connu un franc succès ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal, par le biais de la présente résolution, félicite chaleureusement les membres de la *Société d'Histoire et du Patrimoine de Lavaltrie* qui ont contribué au succès de cette 2^e édition du Rallye historique de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-23

Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que conformément aux dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, madame Michele Dawe, conseillère du district électoral des Terrasses - siège numéro 1, soit nommée maire suppléant pour la période du 7 juin au 5 décembre 2016.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-24

Formation d'un Comité paritaire en santé et sécurité au travail, désignation des membres et adoption d'un Guide de travail

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie entend mettre sur pied un Comité paritaire en santé et sécurité au travail ;

ATTENDU que le mandat de ce Comité consiste à identifier les problèmes de santé et de sécurité au travail, et à faire des recommandations pour résoudre certains de ces problèmes ;

ATTENDU qu'un *Guide de travail* a été élaboré dans le but d'encadrer les travaux de ce Comité ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Qu'un Comité paritaire en santé et sécurité au travail soit formé ;

Que le conseil municipal désigne, les personnes suivantes pour siéger en tant que membres du Comité paritaire en santé et sécurité au travail pour des mandats d'une durée de 4 ans pour les sièges pairs et d'une durée de 5 ans pour les sièges impairs, soit :

SIÈGE	NOMINATION	MANDAT
Numéro 1	André Houle, directeur du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2021
Numéro 2	Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2020
Numéro 3	Jean Latour, concierge	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2021
Numéro 4	Isabelle Champagne, directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2020
Numéro 5	François Mayrand, manoeuvre - parcs et bâtiments	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2021
Numéro 6	Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier	1 ^{er} mai 2016 au 30 avril 2020

Que le conseil municipal adopte le *Guide de travail* proposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-25

Ratification d'embauche - commis de bureau temporaire

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal ratifie l'embauche de madame Karine Robert-Bélanger au poste de commis de bureau à l'échelon 1, en date du 2 mai 2016. Il s'agit d'un poste temporaire d'une période indéterminée ;

Que les conditions de travail sont celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée temporaire.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-26

Ratification d'embauche - poste temporaire - commis au dépôt de matériaux secs et de construction

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal ratifie l'embauche de monsieur Jean Therrien au poste temporaire de commis au dépôt de matériaux secs et de construction, pour la période du 7 mai au 29 octobre 2016.

Que les conditions de travail sont celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée temporaire.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-27

Nominations - poste de manoeuvres - parcs et bâtiments

ATTENDU que la direction du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement a démontré, pour les deux dernières années, que deux postes de manoeuvre parcs et bâtiments ont été nécessaires afin d'assurer, sur une base annuelle les opérations à la division parcs et bâtiments ;

ATTENDU la signature d'une lettre d'entente entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4294 et la Ville de Lavaltrie à l'effet de modifier le statut de deux postes de manoeuvres parcs et bâtiments ;

ATTENDU que cette modification affecte deux personnes salariées régulières à temps partiel, sur une base de 10 mois par année, qui verront leur statut devenir celui d'une personne salariée régulière à temps complet, 12 mois par année ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal procède à la nomination de messieurs Mario Roussel et Sébastien Denault à la fonction de manoeuvre parcs et bâtiments à titre de personne salariée régulière à temps complet ;

Que le changement de statut entre en vigueur rétroactivement à la signature de la lettre d'entente numéro 18, soit le 21 avril 2016 ;

Que les autres conditions de travail sont celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée régulière à temps complet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Michele Dawe déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'elle a un lien de parenté avec une des personnes concernées, donc elle se retire et s'abstient de voter.

2016-05-28

Ratification d'embauches - Service des loisirs

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Catherine Desrosiers	Sauveteur - surveillant 15 juin au 11 septembre 2016	14,02 \$
Antoine Gagnon	Sauveteur 15 juin au 11 septembre 2016	11,87 \$

Nom	Titre	Taux horaire
Marie-Christine Gauthier	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
David Nadeau	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
Marilyn Danis	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
Tommy Bergeron	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	11,87 \$
Carol-Ann Tellier	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
Élizabeth Walsh	Animateur camp de jour 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
Carolanne Roussille	Animateur en accompagnement 28 avril au 19 août 2016	12,13 \$
Andrée-Ann Labrecque	Responsable de site 24 avril au 26 août 2016	13,11 \$
Sophie Lavallée	Responsable de site 24 avril au 26 août 2016	12,56 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Michele Dawe réintègre son siège.

2016-05-29

Adoption du règlement 131-1-2016 - centre d'urgence 911

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 131-1-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 131-1-2016 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 131-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-30

Adoption du règlement 210-1-2016 - tarification

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 210-1-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 210-1-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement numéro 210-2015 concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-31

Emprunt temporaire - règlement 216-2016

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise le trésorier, madame Martine Nadeau, à contracter auprès de la *Caisse Desjardins de D'Autray*, un emprunt temporaire pour le règlement suivant :

- règlement numéro 216-2016 : *Règlement aux fins de décréter des travaux de réaménagement des systèmes de pompage, de remplacement et de programmation du système d'automatisation et de son instrumentation et différents travaux d'amélioration de l'usine de filtration et de procéder à ces fins, à un emprunt de 1 201 745 \$;*

Que le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à cette fin.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt des états comparatifs 2016

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose deux états comparatifs soit les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et précédent 2015-2016 ainsi que les prévisions budgétaires de l'exercice financier courant 2016.

2016-05-32

Ajustement des appropriations au surplus ou au fonds de parcs pour l'année 2015

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise l'ajustement et le transfert de diverses sommes excédentaires appropriées au surplus libre de la Ville ou au fonds de parcs :

Sommes provenant du surplus non affecté	
Affectation du surplus - résolution 2013-06A-03 (ajustement, mise aux normes de la centrale d'eau potable)	(10 055,93 \$)
Affectation du surplus - résolution 2015-02-7 (annulation de l'affectation à un engagement 2015, mandat servitudes rue Mireille)	4 000,00 \$
Affectation du surplus résolution 2015-07-27 (excédentaire, mandat à Jessiko pour le quai municipal)	16 421,79 \$
TOTAL	10 365,86 \$

Sommes provenant du fonds de parcs	
Affectation du fonds de parcs résolution 2014-12A-2 PTI 2015 (excédentaire, réparation terrain de tennis)	2 031,38 \$
Affectation du fonds de parcs résolution 2014-12A-2 PTI 2015 (excédentaire, tableau indicateur baseball)	6 730,62 \$
TOTAL	8 762,00 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-33

Autorisation de paiement de divers projets

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 187-2013 - Travaux pour réfection et mise aux normes du quai municipal

Beaudoin Hurens	Coupon 853	1 302,09 \$
-----------------	------------	-------------

Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires

Les Services exp inc.	Coupon 856	5 199,75 \$
Communications Isabo	Coupon 857	574,88 \$

Règlement 207-2015 - Remplacement de différents ponceaux

Beaudoin Hurens	Coupon 855	1 724,63 \$
Beaudoin Hurens	Coupon 859	2 155,78 \$

Règlement 211-2015 – Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère

Teltech Télécommunication	Coupon 844	4 828,95 \$
GC Alarme sécurité	Coupon 858	1 840,56 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 mars au 25 avril 2016.

2016-05-34

Autorisation de paiement - comptes à payer du mois d'avril 2016

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du mois d'avril 2016 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 425 619,66 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 325 et 326, 328, 39314 à 39330, 39332 à 39397, 39399 à 39524 et 39527 à 39567) ;

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-05-35

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 08.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire suppléant Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire suppléant, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire suppléant de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 3^e jour du mois de mai 2016.

Christian Goulet, maire suppléant